#### RENSEIGNEMENT PRATIQUES

Lieu Panthéon-Assas Université

Salle des conseils – 2ème étage 12, Place du Panthéon, 75005 Paris

Transports RER B Luxembourg

Parking public Soufflot

#### Organisation:

Etudiant(e)s du master 2 Droit du Numérique avec la participation de Sophie Gesret

### Inscriptions

Courriel: sophie.rose.gesret@gmail.com

Répondre avant le 10 mars 2025 à l'aide du bulletin d'inscription joint, ou étant donné le nombre de places très limité, merci ainsi de répondre dès réception de ce programme.

•-----

Les demandes d'attestation de présence se font par courriel :

A: sophie.rose.gesret@gmail.com

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.

Avec le concours des étudiants de l'Association des Anciens DMI (AADMI), de l'AFDIT, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), des AFFICHES PARISIENNES, de La revue COMMUNICATION-COMMERCE ÉLECTRONIQUE, la SEMAINE JURIDIQUE Édition GÉNÉRALE et DROIT des AFFAIRES (LEXISNEXIS), de la Revue EXPERTISE, des Éditions LEXTENSO, des

Éditions LEFEBVRE-DALLOZ, du VILLAGE DE LA JUSTICE, des ÉDITIONS LAMY.







# CEJEN Centre d'études juridiques et économiques du numérique

## CONFÉRENCE

Organisée par les étudiant(e)s du Master 2 Droit du Numérique du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Droit Numérique, sous la Direction du Professeur Jérôme Passa

## I.A. ET DROIT DE LA SANTÉ:

Les nouveaux défis Juridiques ?

Mercredi 19 mars 2025 de 8 heures 45 à 12 heures 30

Salle des Conseils – 2ème étage Panthéon-Assas Université 12, Place du Panthéon, 75005 Paris

Avec le concours de l'



'intelligence Artificielle (IA) révolutionne le domaine de la santé, de la détection précoce des maladies à l'aide au diagnostic, en passant par la personnalisation des traitements et l'optimisation des parcours de soin. Néanmoins, cette évolution rapide soulève des questions cruciales notamment en matière de responsabilité et de protection des données de santé, considérées comme particulièrement sensibles.

8 heures 45 : Accueil des participants et petit déjeuner

9 heures 15 : Début des travaux

Introduction de la matinée : par Jérôme Passa, Directeur du CEJEN et par une étudiante du master Droit du Numérique.

Modératrice: Céline Gauthier-Maxence, chercheur CNRS, Enseignante à Panthéon-Assas Université, Secrétaire de la Conférence du Stage des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

# I.A : OUTIL DE DÉTECTION ET DE PERSONNALISATION DU SUIVI MÉDICAL

par un médecin-chercheur en I.A à l'Institut Curie

### ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DANS L'USAGE DE L'I.A EN SANTÉ

par Jenny Policarpo, Data Privacy, Expert chez Axa Group Opération

# COLLECTE, STOCKAGE ET GESTION DES DONNÉES DE SANTÉ PAR L'I.A

• Enjeux relatifs aux données d'entraînement des IA

par Lorraine Maisnier-Boché, Avocat au Cabinet McDermott Will & Emery, chargée d'enseignement à Panthéon-Assas Université et à l'Université Paris Cité

Quelles recommandations par la CNIL?

par Aurore Gaignon, Juriste au service santé de la CNIL

Débat, pause

# <u>DÉFIS JURIDIQUES EN DROIT DE LA SANTÉ À L'ÈRE DE L'I.A : ENTRE ENJEUX ET OPPORTUNITÉS</u>

par Céline Gauthier -Maxence

PΖ

Débat

#### **CONCLUSION:**

par Jérôme Huet, Professeur Émérite de Panthéon-Assas Université

12 heures 30 : fin des travaux